



AMERICAN BATTLE MONUMENTS COMMISSION

Overseas Operations Office

DEMANDE DE PROPOSITIONS (RFP)

Date : Le 5 juin 2026

Émetteur : American Battle Monuments Commission (ABMC), Overseas Operations Office, 32 rue Monceau, 75008 Paris, France.

Objet : Demande de propositions (RFP), Travaux de remplacement de haies et de gazons fins au Flanders Field American Cemetery à Waregem, RFP 74330226R0057.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

L’American Battle Monuments Commission (ABMC), créée par le Congrès des États-Unis en 1923, est une agence du gouvernement fédéral américain. L’ABMC – gardienne des cimetières et mémoriaux militaires américains à l’étranger – honore le service, les réalisations et le sacrifice des forces armées des États-Unis.

L’ABMC administre, exploite et entretient 26 cimetières militaires américains permanents ainsi que 32 mémoriaux, monuments et bornes commémoratives situés dans 17 pays étrangers.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L’ABMC sollicite des propositions de la part d’entreprises des travaux paysagers qualifiées pour les travaux nécessaires à l’amélioration paysagère du Flanders Field American Cemetery à Waregem. Ces travaux consistent en le remplacement des haies qui délimitent l’espace ouvert intérieur au cimetière, le remplacement de l’ensemble des surfaces engazonnées de l’espace ouvert intérieur au cimetière et le remplacement de trois arbres.

Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), partie intégrale de la demande de propositions, complète et détaille les prescriptions techniques et présente les travaux et modes opératoires pour l’exécution des travaux.

3. TYPE DE CONTRAT ANTICIPÉ

L’American Battle Monuments Commission prévoit d’attribuer un contrat à prix ferme et forfaitaire.

4. ÉTENDUE DES TRAVAUX

Physical address: 32 rue Monceau | 75008 Paris, France

Mailing address: 18 avenue Gabriel | 75008 Paris, France

T +33 (0)1 40 75 27 00 | FAX +33 (0)1 40 75 27 01 | WEB www.abmc.gov

Tous les documents relatifs au champ d'application, y compris le CCTP, planning, et pièces graphiques, peuvent être téléchargés à partir du lien suivant : <https://abmcgov.box.com/s/c20ibdj5z4zajjg31x1avfiflrooxp5g>

Le lien comprend les clauses de l'ABMC et le tableau décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Les soumissionnaires sont vivement encouragés à examiner attentivement ces documents, car ils font partie intégrante de l'énoncé des travaux et seront essentiels à la préparation de propositions recevables.

5. CONTENU REQUIS DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent inclure, a minima, les éléments suivants :

a) Lettre de présentation :

- i) Numéro de référence (RFP 74330226R0057) ; nom de l'entreprise, adresse et coordonnées ; brève présentation de l'entreprise ; accusé de réception et reconnaissance des éventuels avenants à la RFP (le cas échéant) ;

b) Mémoire Technique

- i) Le soumissionnaire devra présenter une note méthodologique détaillée des travaux décrivant notamment : la méthodologie de dépose et de remplacement du gazon ; la méthodologie d'arrachage et de remplacement des haies, les travaux préparatoires du sol ; les mesures de protection des ouvrages existants ; le phasage et l'organisation des travaux ; l'organisation de la base de vie, de stockage, des livraisons, des évacuations de terre.
- ii) Le soumissionnaire devra fournir les fiches techniques des matériaux mis en œuvre, les fiches de cultures du gazon et des arbustes proposés ; l'identification des fournisseur ou pépinières d'approvisionnement ; toute certification ou garantie de qualité disponible.
- iii) Le soumissionnaire devra fournir l'organigramme du projet ; la liste du personnel affectée au marché ; les qualifications du personnel clé ; la liste détaillée des équipements qui seront mobilisés ; la disponibilité des équipements ; l'affectation prévue de chaque équipement aux différentes phases du chantier (hommes jours matériel).
- iv) Le soumissionnaire devra présenter un plan de contrôle qualité.
- v) Le soumissionnaire devra fournir un programme détaillé des travaux d'entretien.

c) Proposition financière

- i) Veuillez utiliser le tableau DPGF pour préparer votre offre financière. L'offre devra être complète. Tous les postes décrits dans le DPGF doivent être chiffrés.

d) Planning

- i) Le soumissionnaire devra fournir un planning détaillé des travaux ; les principales étapes et jalons du projet ; les délais d'exécution proposés.

e) Expérience et compétences similaires

- i) Une liste de références des projets similaires réalisés au cours de cinq dernières années ; pour chaque référence : la description des travaux, le montant du marché, la durée des travaux, les coordonnées d'une personne de contact ; des photographies illustrant les réalisations similaires.

Physical address: 32 rue Monceau | 75008 Paris, France

Mailing address: 18 avenue Gabriel | 75008 Paris, France

T +33 (0)1 40 75 27 00 | FAX +33 (0)1 40 75 27 01 | WEB www.abmc.gov

6. MODALITÉS DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions devront être transmises par voie électronique, par courrier électronique, à Fiorenzo Iacono (iaconof@abmc.gov) et Michael Bachofen (bachofenm@abmc.gov), **au plus tard le 10 juillet 2026** à 15h00, heure de Paris.

7. VISITE DU SITE

Les soumissionnaires sont tenus d'effectuer une visite sur site au Flanders Field American Cemetery avant la soumission de leur proposition. Pour organiser la visite, veuillez contacter le Surintendant du cimetière, M. Eric McKenzie à l'adresse flanders-field@abmc.gov ou par téléphone au +32 56 89 19 92.

8. DATE PRÉVISIONNELLE D'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET CALENDRIER DU PROJET

L'ABMC prévoit d'attribuer le marché à la fin de juillet. Le projet a une durée estimée à 18 mois (travaux d'entretien inclus).

9. CRITÈRES D'ÉVALUATION

La décision d'attribution du marché sera prise selon l'approche de la meilleure valeur globale. Les critères d'évaluation sont les suivants. Les critères a), c), et d), combinés sont plus importants que le Prix Global.

a) Approche technique des travaux

- i) Méthodologie d'exécution des travaux de remplacement de haies et de gazons fins ;
- ii) Qualité des fournitures (gazon, haies, et accessoires à la plantation) ;
- iii) Adéquations des moyens humains et matériels ;
- iv) Contrôle qualité ;
- v) Approche technique aux travaux d'entretien ;
- vi) Prise en compte des contraintes patrimoniales du site.

b) Prix Global

c) Planning

d) Expérience et compétences similaires

*Nous vous remercions de nous adresser votre proposition pour la réalisation de cette mission dans les meilleurs délais et **au plus tard le 10 juillet 2026.***